



DECISION N° 38/DA/FEICOM/DG DU

13 1 DEC 2025

Pour la réalisation des travaux de montage et d'édition de quatre (04) numéros bilingues du magazine intitulé « Nouvelles des Territoires » pour le compte du FEICOM.

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

25/N° 38/DA/FEICOM/DG/DMRFD/SDAS/SMA



LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

VU le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur AKOA PHILIPPE CAMILLE Directeur Général du FEICOM ;

VU le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/FEICOM/CIPM/2024 pour la réalisation des travaux de montage et d'édition de quatre (04) numéros bilingues du magazine intitulé « Nouvelles des Territoires » pour le compte du FEICOM ;

VU l'Autorisation N°07085-25/L/PR/MINMAP/SG/DPSMP/ZAA du 24 octobre 2025 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1er : La société LES ETS IPEC, B.P : 5087 YAOUNDÉ, TEL 699 744 747, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres cité supra, pour le montant de vingt-un millions six cent sept mille cinq cent quatre (21 607 504) FCFA CFA TTC. Elle compte exécuter la prestation dans un délai de vingt-cinq (25) jours à compter de la date de validation du BAT.

Article 2 : Le Responsable de ladite société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la lettre - commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

13 1 DEC 2025

Fait à Yaoundé, le

AMPLIATIONS :

- ✓ MINMAP ATCR;
- ✓ ARMP;
- ✓ P/CIPM/FEICOM;
- ✓ INTERESSE;
- ✓ ARCHIVES/CHRONO.



Philippe Camille Akoa
MAGISTRAT HORS-HIERARCHIE